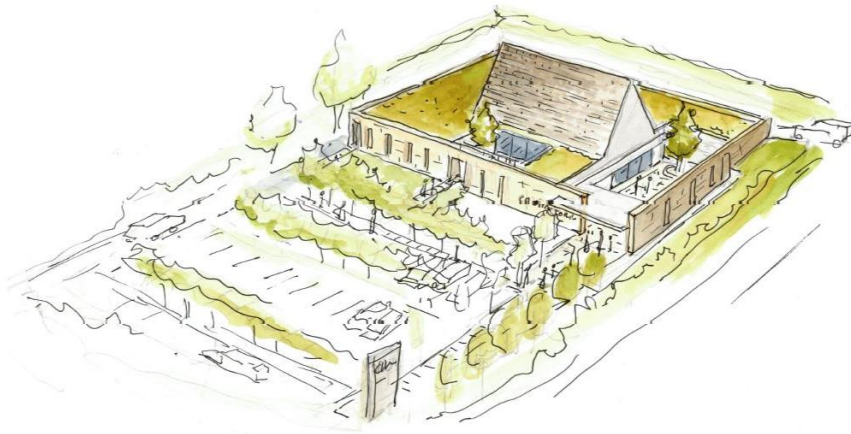




CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM

Parc d'activités Les Gravilliers 3 – PONTARLIER (25300)

NOTICE DESCRIPTIVE

PC 4

Architecte mandataire

CREPY & FROMION
Architectes

Architecte associé

Sandrine LESTRADE
Architecte

Economiste

GBA & Co

BET Fluides

GBA Energies

BET Structures

B.E. Dijonnais

Table des matières

1	Intervenants.....	2
2	Contexte existant.....	3
2.1	Les enjeux.....	3
2.2	Le terrain	5
3	Le projet	6
3.1	Implantation et paysage	6
3.2	Des flux techniques et publics efficacement différenciés.....	6
3.3	Une expression minimaliste pour une identité visuelle forte.....	7
3.4	Une architecture à patios, pour une extériorité contenue et un parcours séquencé	7
3.5	Qualité des ambiances intérieures	8
3.6	Dispositions environnementales	9

1 Intervenants

Maître d'ouvrage : Pompes Funèbres Intercommunales du Grand Pontarlier
10 Rue Charles Maire
25300 PONTARLIER
Tel : 03 81 39 43 79

Architecte mandataire : CREPY & FROMION Architectes
34 Cours du Parc
21000 DIJON
Tel : 03 80 67 38 82
Mail : lestrade-fromion@architectes.org

Architecte associé : LESTRADE Sandrine Architectes
9 Rue Lacharrière
75011 PARIS
Tel : 06 20 02 30 90
Mail : lestrade-fromion@architectes.org

Economiste : GBA & CO
7 rue Pablo Picasso
CS 70626 - 42041 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tel : 04 77 93 08 90
Mail : gba@gba-eco.com

BET Fluides : GBA ENERGIES
7 rue Pablo Picasso
CS 70626
42041 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tel : 04 77 90 88 50
Mail : energies@gba-energies.com

BET Structures : Bureau d'Etudes Dijonnais (BED)
Parc tertiaire du Cap Vert
21800 QUETIGNY
Tel : 03 80 45 21 52
Mail : bedijonnais@orange.fr

Bureau de Contrôle : SOCOTEC
Agence de Besançon
4 rue du Colonel Maurin – 25000 BESANCON
Mail : cyrille.fournier@socotec.com

2 Contexte existant

2.1 Les enjeux

Le projet propose la construction du crématorium du Grand Pontarlier, dans le parc d'activités Les Gravilliers 3.

Le terrain alloué à l'opération s'inscrit dans une zone d'activités (ZAE des Gravilliers) en création située en frange de ville. Le site ne présente pas encore de qualité urbaine particulière. La nature exacte du voisinage futur est inconnue, cependant, la configuration du parcellaire nous laisse aisément imaginer que le développement urbain de ce site produira un univers dévolu à la voiture peu propice au développement d'une urbanité à l'échelle du piéton, selon un tissu clairsemé de bâtiments de caractère industriel ou commercial, destinés à des fonctionnalités « ordinaires », à priori peu en rapport avec la noblesse attendue d'un édifice funéraire.

Face à cette quasi- « incompatibilité » de situation et en vertu des attributs exceptionnels de la fonction de recueillement que le bâtiment se doit d'abriter, nous considérons que réussir à extraire symboliquement et protéger concrètement l'espace du crématorium du contexte environnant est un enjeu crucial.

Le projet, par son implantation, par sa morphologie se devra de trouver en son sein les qualités d'une extériorité protectrice contenue et maîtrisée qui s'affranchit du voisinage.

L'écriture architecturale du crématorium, quant à elle, devra proposer une expression qui s'émancipe des codes architecturaux communément affiliés aux zones d'activités, grandes surfaces ou autres bâtiments industriels, en évitant l'effet « boîte ».

L'enjeu est alors de créer un univers à part au sein de la zone d'activités, « préservé », tout en donnant au futur crématorium de Pontarlier une visibilité, une place dans le paysage, et par là même une représentation collective appropriable par tout un chacun.



Parc d'activités les Gravilliers 3

2.2 Le terrain

Le terrain d'assiette constitué de la réunion de deux parcelles est bordé de deux voies de dessertes situées en « bout » d'îlot. Il bénéficie ainsi d'une situation en angle qui le singularise des parcelles voisines et lui confère une visibilité depuis la rue Charles Marie Lagier Est, axe majeur d'accès à la Zone d'activités. En outre, le terrain présente dans sa diagonale Nord Sud une déclivité d'environ 2 m qui place la courbe de niveau médiane en contrebas de la voie nord et à niveau de l'extrémité sud de la voie Est.

Ce terrain, issu d'un aménagement de zone récent, ne compte ni éléments paysagers notables ni constructions existantes.



Photos du terrain d'assiette du projet

3 Le projet

3.1 Implantation et paysage

Le bâtiment, compact et sobre, va s'installer en « fond de parcelle » à l'ouest, pour laisser place à l'est au parc de stationnement. Le recul ainsi créé par rapport au domaine public et aux vois d'accès, s'il permet de ménager les espaces de stationnement, contribue également à établir une distanciation du monde extérieur, prémices nécessaires au recueillement.

Dans le respect d'un équilibre des déblais remblais, le bâtiment et les stationnements vont naturellement s'implanter à la cote altimétrique moyenne du terrain, cette stratégie place l'ensemble en léger contrebas de la voie nord et du carrefour et génère un talus paysager qui construit au nord à l'est un premier filtre protecteur tel un rempart vert.

Fidèles à cette volonté de créer un « monde à part » et protégé, la majeure partie du site sera paysagée, la végétation tour à tour ordonnancée en alignement ou foisonnante de liberté. Les espaces de stationnement sont entourés de végétation, les plantations ordonnancées structurent l'aménagement, organisent le site et construisent un repère évident qui guident les familles vers l'entrée du crématorium. La linéarité d'une allée minérale et « magistrale » se dessine : bordée d'arbres à haute tige (Tilleuls) et de bancs, elle dresse l'évidence d'un chemin à suivre, qui ne laisse pas place à la désorientation. Au sud, en prolongement de la sortie des espaces de convivialité et de la sortie des familles, c'est un jardin plus libre et bucolique que l'on traversera pour retrouver les places de stationnement.

3.2 Des flux techniques et publics efficacement différenciés

Dès l'entrée du site la séparation des flux est organisée. Nous mettons à profit la présence des deux voies de dessertes pour séparer les flux publics et techniques :

- Au Sud-Est dans le prolongement de la rue Charles Marie Lagier Est, que nous identifions comme l'axe majeur d'entrée de la zone nous trouverons l'entrée véhiculaire du public.
- A l'opposé, au Nord : L'accès technique des corbillards plus confidentielle se trouve en « second plan » invisible depuis l'entrée des familles.

Implanté entre l'accès du public au sud-est et l'accès des professionnels au nord, le bâtiment constitue en lui-même la limite efficace entre les extérieurs accessibles au public et ceux destinés à la logistique générale. Le dispositif définit ainsi en toute évidence « un arrière » et « un avant ».

Cette configuration simple et radicale, polarise les espaces, distingue parfaitement les extérieurs dédiés au public de ceux dévolus aux familles et obère toute possibilité de croisement inapproprié.

La simplicité et la lisibilité de l'organisation externe se retrouve à l'intérieur du bâtiment :

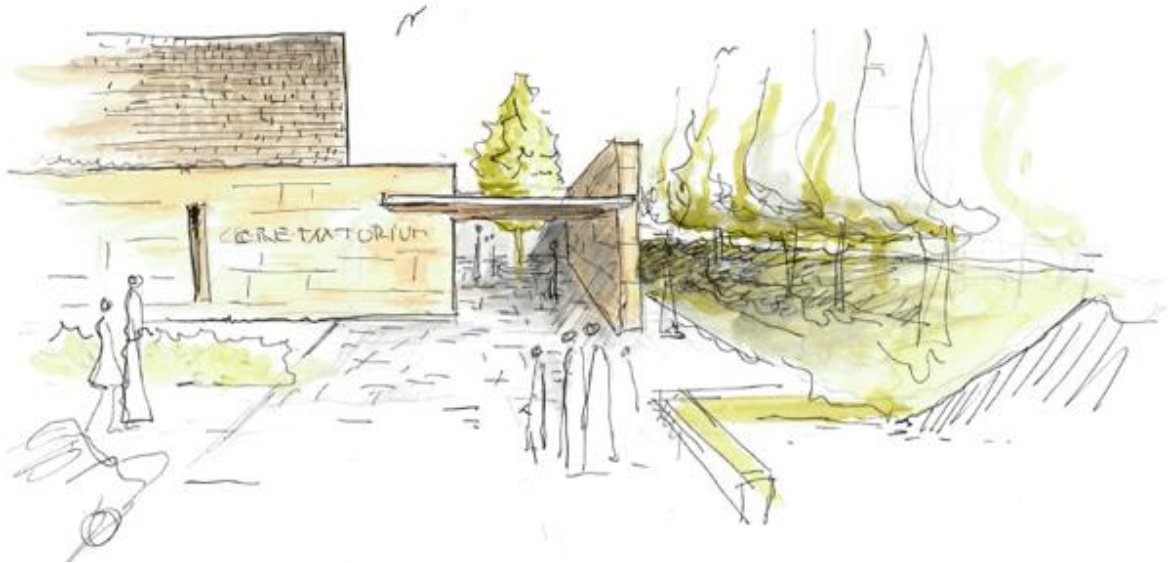
Au sud-est les espaces d'accueil de convivialités, au nord-ouest les espaces dédiés au personnel et professionnels. Au centre du dispositif la salle de cérémonie, accessible par le public et le personnel en des points parfaitement distincts.



3.3 Une expression minimaliste pour une identité visuelle forte

En première approche, le bâtiment offre à la perception la sobriété d'une enceinte de pierre quasi hermétique à l'extérieur. De cette horizontalité massive et dense émerge la verticalité unique et exacerbée d'une toiture en tuiles plates. La simplicité formelle qui résulte de cet assemblage, la tension entre l'horizontalité et la verticalité des formes ici poussée à son paroxysme, signe l'identité visuelle du crématorium à l'échelle du site. Cette expression minimaliste qui marie les archétypes de la « forteresse », et de la « chapelle », construit les contours d'une architecture singulière tel un repère évident et dissonant dans l'environnement que sera la future ZAE.

La rigueur des lignes, l'absence de formes superflues, la pierre, les tuiles plates, la finesse des menuiseries et leur élancement contribuent à véhiculer une certaine préciosité à l'ensemble, l'élégance sobre en cohérence avec le caractère solennel de la fonction hébergée.



3.4 Une architecture à patios, pour une extériorité contenue et un parcours séquencé

La morphologie d'architecture à patio que nous proposons, répond à la volonté d'offrir à l'usage des familles et du personnel un environnement sécurisant qui s'extrait du tumulte du monde et de la quotidienneté. Le crématorium se présente ainsi comme un tout où le vide paysager compte autant que le plein architecturé et les deux se succèdent selon un parcours séquencé aux transitions douces, pour mieux accompagner les familles vers le recueillement.

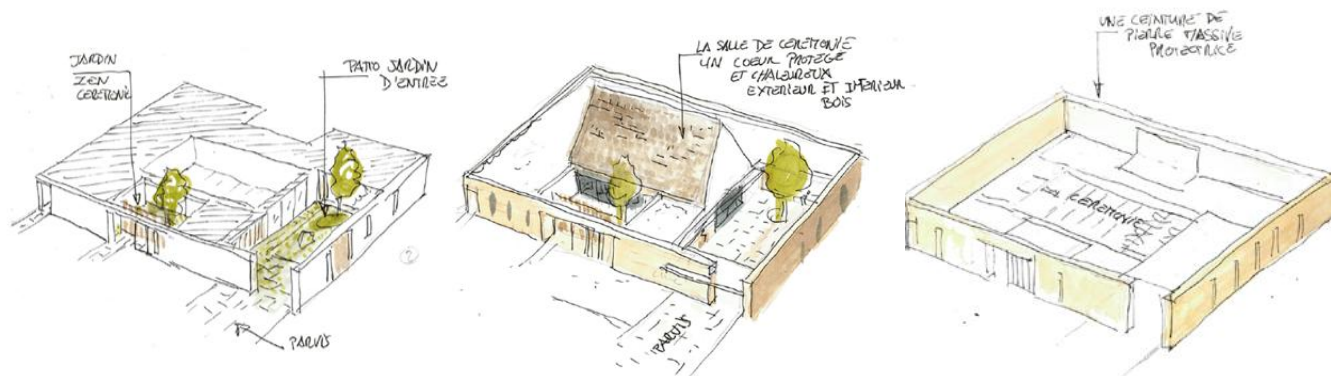
Ainsi, l'enveloppe de pierre massive ceint les extériorités construites que sont les patios et jardins, qui vont prodiguer l'ambiance apaisante et la protection recherchées.

L'entrée dans le bâtiment n'est donc pas directe, un parvis minéral dessine un large seuil au crématorium. Il s'étend depuis les places de stationnements de PMR de proximité jusqu'au point de franchissement de l'enceinte de pierre. Un auvent souligne la transition entre le parvis et la séquence d'approche suivante, comme pour signifier et rendre perceptible le passage vers ce lieu peu ordinaire et particulier qu'est le crématorium.

Un fois ce seuil traversé, les familles découvrent un autre paysage, cette fois contenu : une pièce à ciel ouvert, un premier patio protégé de l'environnement de la zone d'activités, où le volume émergeant de la salle de cérémonie laisse découvrir de front son profil pentu et l'évidence du chemin à emprunter vers l'étape suivante.

Cet espace à la fois dedans dehors, occasionne une transition de qualité où les familles peuvent attendre, se reposer, profiter d'un moment de répit avant l'étape cruciale : au dehors, mais à l'abri du monde.

Un deuxième patio prend quant à lui les atours d'un jardin zen. Il borde la salle de cérémonie pour prodiguer l'ambiance apaisante propice au moment de recueillement. Il s'agit ici d'une nouvelle extériorité au sein de l'édifice que l'on découvre avec la salle de cérémonie, et qui ancre une présence apaisante de la nature au cœur du projet. Ce paysage minéral construit, cadré par l'architecture, son caractère inédit dans le parcours d'accompagnement du défunt surprend, introduit une certaine préciosité et marque ainsi la dimension exceptionnelle et particulière de l'événement du départ du défunt qui tiendra lieu ici même.



3.5 Qualité des ambiances intérieures

D'une manière générale, la matérialité mise en œuvre à l'extérieur se décline à l'intérieur de l'édifice : la pierre, le béton, le bois. L'emploi de matières « brutes finies » véhicule une authenticité au-delà des contingences de la mode et de tout artifice, garantissant une pérennité des aménagements.

Les espaces ont été imaginés dans le souci constant de la parfaite adéquation entre le lieu et les ambiances, aux différentes étapes du rituel, selon une chronologie rigoureuse, exempte de ruptures et d'anachronismes perturbants. L'architecture accompagne ainsi la progression inexorable des familles vers la salle de cérémonie, scène du départ du défunt, puis en un second temps vers le retour à la vie quotidienne.

Le rapport à l'extérieur que nous mettons en place depuis l'entrée du site jusqu'à la sortie des familles retranscrit cette progression en permettant une perception graduée de l'environnement extérieur depuis l'intérieur, et en scénographiant une « disparition » progressive de la présence visuelle du dehors pour aboutir à sa quasi-absence au cœur de la salle de cérémonie, et enfin sa réapparition sur le chemin du retour.



Le hall d'accueil

Le hall d'accueil s'ouvre généreusement sur l'extérieur et le patio d'entrée. Largement dimensionné, le hall englobe un sous-espace d'attente, la présence d'un traitement en plafond lui confère une acoustique apaisante. Sa géométrie simple est en continuité de celle de la salle de cérémonie. De larges portes ménagent une importante porosité entre le hall et la salle de cérémonie. Ce dispositif pourra être mis à profit lors de cérémonie de forte affluence. Depuis le hall il sera en effet possible d'assister aux cérémonies.



La salle de cérémonie

La salle de cérémonie, acmé du moment de recueillement, prend les atours d'un espace plus abstrait, éthéré, dont la verticalité prononcée introduit une certaine « sacralité ». Ici les vues directes sur l'extérieur sont dénuées d'horizon lointain et limitée au jardin zen, comme pour favoriser le repli intérieur, la concentration. La salle de cérémonie est alors baignée d'une lumière qui vient du ciel. Une lumière zénithale au centre de la composition « cadre » le cercueil.

Le condouloir et l'espace de convivialité

L'espace des condoléances prend naturellement place à la sortie de la salle de cérémonie. Un espace de convivialité et du partage est proposé aux familles. Cet espace est en quelque sorte un premier pas vers le retour, il concrétise une séquence « tampon » entre le recueillement de la cérémonie et la sortie. Les familles peuvent s'y retrouver, profiter d'un moment de partage et de sérénité avant de repartir et d'emprunter un cheminement extérieur. En retrait de l'animation du hall et des espaces d'attente de la salle de cérémonie, largement vitré, il forme un ensemble intérieur/extérieur qui s'ouvre généreusement au sud, sur un jardin paysagé à l'intimité préservée, Le retour au monde prend ici symboliquement forme. L'espace du jardin bucolique s'offre aux familles.

3.6 Dispositions environnementales

Nous proposons une architecture respectueuse de l'environnement.

Le travail sur la compacité du bâtiment limite son emprise au sol et par la même la consommation de terre perméable. L'impact environnemental du parc de stationnement est limité : les voiries en enrobé drainant permettent l'infiltration des eaux de pluie. L'implantation suit le terrain naturel et respecte par la même la topographie et la naturalité du site.

Le choix d'une structure mixte pierre / béton / bois présente l'avantage d'employer des matériaux locaux., géo-sourcés et biosourcés qui limite le bilan carbone du bâtiment. Le béton et la pierre au cœur du bâtiment assurent par ailleurs une bonne inertie à l'ensemble.

Les matériaux sont choisis pour leur durabilité mais aussi pour l'ambiance, le caractère et l'imaginaire qu'ils véhiculent. La palette proposée est restreinte, elle associe la pierre massive de bourgogne, le béton décarboné, le bois grisé et la tuile beige en un assemblage harmonieux aux tonalités naturelles. L'emploi de la pierre blonde, et des tuiles plates traditionnelles ancre le bâtiment dans son territoire, lui confère à la fois une forte minéralité et une naturalité pérenne en accord avec les paradigmes de l'architecture traditionnelle locale.

La conception générale du bâtiment et des extérieurs relève d'une approche bioclimatique : les espaces d'usage du personnel et du public bénéficient du meilleur ensoleillement. A l'exception des locaux de stockage, tous les espaces disposent de lumière naturelle. Cette option limite la consommation d'énergie et prodigue une qualité d'ambiance et un confort visuel pour tous les usagers, personnel et public.

FIN DU DOCUMENT